



**Compte-rendu
Comité de la concertation n°4**

Athénée Municipal - Place Saint-Christoly à Bordeaux

6 juillet 2021 – 18h à 20h30

Etaient présents :

Jean-Christophe Chadanson, A'urba

Sébastien Dabadie, directeur général adjoint mobilités, Bordeaux Métropole

Marie-Fanny Jacob, responsable de la mission Valorisation du projet urbain, DGA, Bordeaux Métropole

Marion Juliot, Médiation & environnement

Sacha Ristiguan, service de l'architecture et du patrimoine urbaine en projet, DGA, Bordeaux Métropole

Sylvain Schoonbaert chef de projets, direction de l'urbanisme, DGA, Bordeaux Métropole

Emma Serventie, mission Valorisation du projet urbain, DGA, Bordeaux Métropole

Comité de la concertation :

Bénédicte Baxerres, Bordeaux

Ismaël Canoyra, Bordeaux

Jean Pierre Dabadie, Talence

Jean Dartigues, Bordeaux

Olivier Delmas Saint-Hilaire, Bordeaux

Olivier Eisenbach-Larrezet, Bordeaux

Christian Fournol, Bordeaux

Chantal Dauriac, Droits du piéton

Anne Martinez Lonne, Bordeaux

Jean-Luc Noubel, Le Bouscat

Eric Ribault, Bordeaux

Amaury Theard, Bordeaux

Marion Juliot présente l'ordre du jour de cette réunion. Il s'agira aujourd'hui d'un temps d'information sur les mobilités et d'un temps de réflexion en groupes restreints sur les modalités de travail du comité de la concertation. Une réunion aura lieu à la rentrée 2021 pour présenter la nouvelle feuille de route du comité.

La direction des mobilités de Bordeaux Métropole présente à son tour les effets des couloirs bus et vélos. Les résultats présentés sont issus d'analyses datant de mai pour les mesures de temps de parcours bus et de juin pour les comptages des vélos. Concernant les bus, un gain de temps et de régularité a été constaté sur la liane 9. A partir de septembre des gains de temps supplémentaires vont apparaître avec la généralisation de la montée par toutes les portes des véhicules de la liane 9. Concernant les vélos, ces couloirs ont contribué globalement à un doublement de la fréquentation. On compte aujourd'hui 1 cycliste pour 5 voitures. Une hausse de l'utilisation des couloirs bus vélos est également à prévoir en septembre 2021 (la rentrée est souvent synonyme de nouvelles habitudes). Sur les boulevards, un allongement des temps de parcours pour les automobilistes est constaté ainsi que de faibles reports dans les rues adjacentes, sauf au Bouscat. L'enjeu d'ici la rentrée pour la direction de la mobilité est d'augmenter la fréquentation des bus et des trams.

Plusieurs questions émergent à l'issue de cette présentation. Concernant les comptages vélos, les trottinettes ne sont pas prises en compte. Les capteurs magnétiques sous-évaluent le nombre réel de passages et les comptages visuels présentés ici sont plus fiables. En termes de pollution, la mobilité manque de données mais le *start and go* et les voitures électriques ont tendance à faire diminuer cet indice. Au niveau du potentiel d'amélioration sur la fluidité du trafic, une suppression des feux serait délicate et insécure (pour les piétons ou lorsqu'une voiture souhaite traverser les deux voies par exemple). Cependant, le système de régulation des feux Gertrude est performant pour fluidifier la circulation. Concernant l'idée de passer de 50km/h à 30km/h sur l'ensemble des boulevards, ses effets seraient à peu près nuls en termes de temps de parcours -la vitesse moyenne recensée est déjà équivalente à 35km/h- mais pourraient réduire les nuisances sonores. De plus, concernant la largeur des voies, celle du couloir bus/vélos est de 3m20 pour dissuader les dépassements des vélos par les bus pour permettre un dépassement sécurisé. Une largeur de 3m80 est trop dangereuse lors des doublages. Sur l'opportunité d'une ligne circulaire sur les boulevards, les questions qui se posent aujourd'hui concernent l'emplacement des arrêts et les fréquences de passage. Au niveau des ressentis des chauffeurs de bus, la voie bus/vélos les satisfait pleinement. Ils sont formés à la cohabitation avec les cyclistes et sont rappelés à l'ordre en cas de litiges. Les cyclistes ne sont d'ailleurs pas censés se déporter sur le bas-côté, cela ne ralentit pas les bus dans leur parcours. Concernant les pistes d'amélioration relatives aux nuisances sonores (et notamment les sirènes des véhicules d'urgence ou de police), l'ouverture de cette voie bus/vélos a permis de limiter les sonneries. Les nuisances sonores ont un peu diminué de manière générale. En termes de population, la mobilité indique une perspective de croissance qui est prise en compte secteur par secteur dans les études.

Réflexions sur les modalités de travail du comité de la concertation

GROUPE 1

Ismaël Canoyra, Bordeaux

Jean Pierre Dabadie, Talence

Jean Dartigues, Bordeaux

Anne Martinez Lonne, Bordeaux

Eric Ribault, Bordeaux

Objectifs :

L'un des objectifs est d'établir un cahier de recommandations indépendant du cahier des charges de l'agence d'urbanisme, afin de donner un avis citoyen sur l'avenir des boulevards et des barrières. Le comité doit selon eux avoir trois missions successives :

- une mission de recommandations (d'ici janvier 2022)
- une mission d'évaluation des offres des maîtres d'œuvre consultés, avec un travail sur des grilles d'évaluation (début 2022)
- une mission de suivi pour vérifier que les solutions techniques du futur maître d'œuvre prennent en compte tous les aspects importants des préconisations de l'A'urba et du comité de concertation (à partir de la sélection du maître d'œuvre).

Thématiques :

Travailler sur 2 thèmes transversaux :

- **Innovation**
- **Santé**

Travailler sur 4 thèmes spécifiques :

- La **mobilité** (sécurité, piéton, voiture, stationnement, ...)
- L'**environnement** (pollution, carburant propre, végétalisation, bruit, ...)
- L'**attractivité** (commerce, promenade, intérêt, marché, barrière, développement économique, ...)
- Le **séquençage**.

Ressources :

Le comité de concertation s'appuie dans son travail et dans ses réflexions principalement sur trois sources de documents :

- les comptes-rendus des différents temps de concertation depuis novembre 2019 (réunion publique, balades, ateliers, site internet),
- sur l'étude sociologique de l'A'urba
- sur les comptes-rendus des rencontres avec les publics dits invisibles

Modalités de travail :

Le groupe propose 3h de travail, 1 fois toutes les 2 semaines avec des réunions thématiques. Il faudra selon eux ouvrir le comité de concertation à partir de la prochaine phase (2022). Dans la pratique, il est selon eux difficile de travailler efficacement avec de nouveaux membres pendant cette première phase de travail.

GROUPE 2

Bénédicte Baxerres, Bordeaux
Olivier Delmas Saint-Hilaire, Bordeaux
Olivier Eisenbach-Larrezet, Bordeaux
Christian Fournol, Bordeaux
Chantal Dauriac, Droits du piéton
Jean-Luc Noubel, Le Bouscat
Amaury Theard, Bordeaux

Objectifs :

Un rôle de veille sur la concertation : le groupe définit un objectif de veille sur les publics absents. Des idées émergent au sujet des jeunes. Il faut selon eux aller chercher leurs points de vue (comment ils pratiquent les boulevards aujourd'hui, comment ils les voient, comment ils les imaginent dans 10 ou 15 ans). Il faut également leur dire pourquoi on a besoin d'eux, être assez ludiques, interactifs et le faire sous forme d'ateliers. Par ailleurs, les jeunes ont un

rapport et un comportement différents à la circulation aujourd'hui, ils passent moins leurs permis (transports en commun, Uber...). De même, il sera nécessaire d'assurer l'inclusion des représentants de personnes handicapées, de seniors dépendants et des commerçants.

Un rôle de relai d'information : certains membres se proposent de relayer l'information auprès des commerçants par exemple.

Un rôle d'accompagnement au changement notamment en termes de mobilités, des destinations des boulevards et de vivre ensemble : bien plus que de distribuer des tracts aux automobilistes à une barrière, les membres considèrent qu'il faut expliquer ce qui se passe, ce qui ne va pas et demander l'avis des usagers : une discussion plutôt que la récolte d'un avis. Selon le groupe, il faut également communiquer et sensibiliser en donnant des informations percutantes sur les temps de trajets (les gains de temps) pour faire changer les habitudes. Il faudrait, en passant par les lycées par exemple, interroger les jeunes sur leurs pratiques des boulevards, le temps qu'ils mettent, où ils vont... Cela ouvrirait les discussions entre eux (comparer leurs habitudes et leurs pratiques multimodales et leur proposer des alternatives). De même les canaux d'information doivent être renforcés et adaptés aux publics cibles, en utilisant davantage le média vidéo pour toucher les jeunes par exemple (vidéo BMPC à relayer). Un événement sur une journée avec des animations sur les boulevards serait également intéressant pour toucher les jeunes (semi-marathon, journée sans voiture...).

Un rôle de veille sur la cohérence et l'information publique sur les différents plans et programmes en cours (plan vélo, plan bruit, schéma de mobilité) : l'objectif ici est d'assurer la bonne communication des différents plans et programmes en cours auprès de la population. Par exemple, s'assurer que les citoyens connaissent le questionnaire sur le stationnement payant qui devrait être diffusé prochainement à Bordeaux mais également le plan marché, le plan vélos, le plan handicap... Des réunions pour acculturer le comité de la concertation seront organisées à la rentrée.

Un rôle d'évaluation des mesures envisagées d'un point de vue social, environnemental et économique pour construire un projet commun : le comité souhaite ici s'assurer de la prise en compte les volets oubliés : volet social (prostitués, sans abris...). Cela rejoint aussi l'aspect de la mobilité (veiller à représenter les personnes âgées lorsque par exemple certaines lignes de bus ne passent pas à des endroits clés de leurs lieux de vie).

Thématiques :

La mobilité est perçue comme un sujet transversal à toutes les thématiques.

Les autres thématiques importantes pour le groupe sont :

- **Environnement - bruit**
- **Végétalisation**
- **Piétons**
- **Mixité des fonctions** : espaces de séquences loisirs (lieux culturels, lieux de stationnements...), veille sur la pression foncière sur les sites mutables
- **Sécurité la nuit**

Séquençage (lieux prioritaires) :

Toutes les barrières leur paraissent importantes mais principalement :

- Barrière Saint Genès car les étudiants y sont nombreux
- Le tronçon de la barrière de Toulouse au pont Simone Veil

Croisement des réflexions des deux groupes

Objectifs généraux :

- Rôle de veille sur les publics absents et rôle d'animation avec les sites de proximité,
- Rôle d'accompagnement pour sensibiliser les publics dans les épaisseurs de quartier notamment, renforcer la communication par des canaux adaptés aux publics cibles, donner des informations percutantes (temps de trajets par exemple) et organiser des événements festifs (semi-marathon, journées sur les boulevards...),
- Rôle de veille sur le projet, le comité doit être informé des avancées du projet global,
- Rôle d'évaluation, d'un point de vue économique et social, le comité devra avoir ce regard distancé pour donner de la cohérence d'ensemble,

Objectifs opérationnels :

- Produire un cahier de recommandations indépendant du cahier des charges réalisés par l'A'urba.
- Produire des recommandations en définissant des priorités, en s'appuyant sur l'enquête sociologique et différents documents de la concertation (comptes-rendus des réunions publiques, balades, ateliers, site internet et des rencontres avec les publics dits invisibles).
- Mettre en place des critères d'évaluations sur les actions engagées dans les 15-20 ans qui vont suivre,

Thématiques :

- Santé (thème transversal)
- Innovation (thème transversal)
- Mobilité (stationnement, sécurité des déplacements, piéton, déplacement local)
- Environnement (pollution atmosphérique, visuelle, sonore)
- Attractivité (développement économique, commerces, loisirs, points d'intérêts, promenade, espaces verts, lieux de destination)
- Séquençage (chronologie des points à traiter en priorité en termes de géographie, Barrière St Genès, tronçon barrière de Toulouse – pont Simone Veil)
- Sécurité la nuit
- Mixité des programmes nouveaux (contrôle de la spéculation foncière et immobilière)

Modalités de travail :

- Une soirée tous les 15 jours à partir de septembre jusqu'à décembre,
- Une soirée, un thème. Peut-être 2 soirées sur le même thème et une réunion de synthèse à la fin en décembre 2021/janvier 2022 (un regroupement convivial sur minimum une demi-journée),
- Avoir un référent thématique du comité pour chaque thème (proposition méthodologique de Bordeaux Métropole restée en suspens),
- S'appuyer sur l'étude sociologique, les entretiens, le contenu des réunions et des balades,
- Sur cette première phase, le comité souhaiterait ne pas accueillir de personnes supplémentaires pour des questions de compétences et de rapidité sur l'avancée et le suivi du projet,
- Date de rendu fin 2021

L'A'urba souhaite des retours réguliers des travaux du comité pour suivre l'avancée. L'enjeu sera d'établir un calendrier précis des dates et des thèmes et des formes de production attendues (imaginer ce que sera le livrable).

Marie-Fanny Jacob conclut et remercie l'équipe de Médiation & Environnement qui a accompagné le projet depuis 2019. Le compte rendu et le diaporama seront envoyés au comité de la concertation (+ lien vers une vidéo Bordeaux Métropole Pourquoi Comment sur la mobilité). Le comité de la concertation se réunira en septembre en présence du nouveau prestataire Ecologie urbaine et citoyenne. Un calendrier sera travaillé avec ce prestataire et présenté au comité dans ce temps-là.